

Mémorial  
de la SHOAH  
Musée,  
Centre  
de documentation

# COMMENT EN ARRIVE-T-ON LÀ ?

N° 14 / 2016 DOCUMENT RÉALISÉ PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

## DOSSIER

Résister par l'art  
et la littérature  
PAGE 2

## LA PAROLE À

Valérie Pécresse,  
présidente de la Région  
PAGE 6

## UN DISCOURS HISTORIQUE

Jacques Chirac  
PAGE 6

## POUR ALLER PLUS LOIN

Voyages d'histoire et de mémoire  
Préparer le Concours national  
de la Résistance  
PAGE 7


## DOSSIER

# Résister par l'art et la littérature

Dès l'accession au pouvoir d'Hitler, toutes les productions artistiques qui ne correspondent pas à l'idéologie nazie et ses canons esthétiques sont qualifiées « d'art dégénéré\* », interdites, voir détruites (autodafé\*). Par la suite, dans les territoires occupés par le III<sup>e</sup> Reich comme dans les pays alliés à celui-ci, l'art est normé et toute forme d'opposition muselée. Réaliser une œuvre en dehors de ces critères devient un acte de résistance.

> LIRE LA SUITE PAGE 2

*Ce dossier est en lien avec le thème du CNRD « Résister par l'art et la littérature », il ne couvre pas l'ensemble de la thématique mais aborde quelques exemples significatifs.*



Interné peignant dans  
un des baraquements du  
camp d'internement de  
Beaune-la-Rolande (Loiret).  
France, juillet 1941.  
Mémorial de la Shoah/coll.  
Bundesarchiv.



Georges Bernard et Désiré Chatain procédant à la phase préparatoire avant impression à l'imprimerie de la rue Viala. Lyon, France, 1944. Coll. Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation/Fonds Picard/Ar. 1339.

# Résister par l'art et la littérature

*Pour les populations vivant dans un pays occupé par les nazis comme pour les opposants au Reich et à ses alliés, l'art devient un moyen d'expression, un acte de Résistance.*

## IMPRIMER DANS LA CLANDESTINITÉ

**D**ans la France occupée, règne la censure imposée par l'Occupant et l'État français. Pourtant, rapidement, grâce à des moyens détournés, la Résistance réussit à s'exprimer en recourant notamment à l'art du verbe. En 1941, le dessinateur Jean Bruller et l'écrivain Pierre de Lescure décident de créer une maison d'éditions clandestine, les éditions de Minuit. Leur premier ouvrage *Le Silence de la mer* de Jean Bruller, qui signe du pseudonyme Vercors, raconte comment un homme et sa nièce obligés d'héberger un jeune officier allemand, opposent à l'ennemi un silence absolu. Ce roman, qui met en scène une forme de résistance passive, est publié en février 1942 grâce à Claude Oudeville, un imprimeur de la capitale spécialisé en faire-part. La presse dont il dispose ne lui permet de sortir que huit pages à la fois et il lui faut près de deux mois pour tirer la quantité nécessaire à la

réalisation de 350 exemplaires. Les feuillets passent ensuite dans les mains d'un groupe de femmes qui les assemblent avant de pouvoir être diffusés. Jusqu'à la Libération, les éditions de Minuit publient avec l'aide d'une poignée d'imprimeurs une vingtaine d'ouvrages de François Mauriac, Elsa Triolet, Louis Aragon... Ces livres sont distribués à travers le pays par des réseaux de résistance et des libraires. D'autres ateliers d'impression sont également créés dans le secret comme celui monté de toute pièce dans une maison lyonnaise de la rue Viala en 1943 par André Bollier. Ce polytechnicien âgé de 23 ans publiera des dizaines de milliers de tracts et des centaines de milliers d'exemplaires du journal *Combat* et d'autres organes de la Résistance, tels que *Défense de la France* ou *La Marseillaise*. Le 17 juin 1944, il sera tué avec deux de ses camarades par la milice française et la police allemande.



Couverture de « *Le Silence de la mer* » de Vercors. France, 20 février 1942. Mémorial de la Shoah.

## DESSINER L'ABSURDITÉ DE L'INTERNEMENT

Dès l'été 1940, le gouvernement de Vichy met en place en zone non occupée une politique massive d'internement, qui lui permet d'écartier ceux jugés « indésirables » et d'asseoir son contrôle sur la population. Parmi les cibles figurent les Juifs et plus particulièrement les Juifs étrangers qui sont internés par dizaines de milliers dans des camps comme Gurs ou Rivesaltes. Pour faire face aux conditions inhumaines, les internés développent un ensemble d'activités artistiques dont le dessin et la peinture. À Gurs, pendant son internement, Horst Rosenthal raconte le quotidien à travers le personnage de Mickey Mouse dans des dessins à l'encre et à l'aquarelle sur papier, mêlant ainsi l'humour au tragique.

À partir de 1941, c'est en zone occupée que l'internement est mis en œuvre par les nazis, qui enferment des milliers de Juifs, d'abord dans les camps du Loiret

(Beaune-la-Rolande, Pithiviers) puis dans la banlieue parisienne, à Drancy. À l'été 1942, quand débute la « Solution finale » en France, Drancy devient un camp de transit, où la plupart des victimes ne séjournent que quelques jours avant leur déportation vers Auschwitz. De ce fait les productions artistiques y sont relativement rares. Parmi celles-ci, figurent les aquarelles de l'artiste céramiste Jane Lévy.



Horst Rosenthal, juif et socialiste, fuit l'Allemagne en 1933. Réfugié en France, il est interné à partir de 1939 dans différents camps puis à Gurs, où il décrit de façon humoristique l'absurdité, la misère et l'horreur du camp. Il est déporté à Auschwitz en 1942. L'humour est présent dès le premier dessin de Mickey « publié sans autorisation de Walt Disney ». Mémorial de la Shoah.

Formée à l'école des arts décoratifs à Paris, Jane Lévy réalise des œuvres pour la Manufacture de Sèvres mais en est renvoyée en 1940 car elle est juive. Internée à Drancy de fin 1942 à juillet 1943, elle dépeint le quotidien du camp. Mémorial de la Shoah.



Toutes sortes de témoignages artistiques ont été réalisés dans les camps en France, que ce soit des objets comme ceux fabriqués par les internés aux camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande (Loiret), ou des fresques comme celles conservées au camp des Milles près d'Aix-en-Provence.

Dans les conditions inhumaines imposées par l'enfermement dans des ghettos ou dans des camps, la pratique artistique permet de maintenir une humanité et de laisser un témoignage pour les générations futures.

## ÉCRIRE POUR S'ÉVADER DES CAMPS

Dès 1933, les nazis mettent en place des camps de concentration en Allemagne puis dans les territoires occupés pour briser l'opposition et mettre au pas ceux qui refusent de se conformer au régime. À partir de 1939, des centaines de milliers de personnes sont déportées de toute l'Europe vers ces camps. À Ravensbrück, 9 000 Françaises sont acheminées telles Germaine Tillion. Bien que placée dans les baraquements des prisonnières NN (*Nacht und Nebel*, « nuit et brouillard ») des condamnées à mort en sursis, Germaine réussit à écrire, aidée par d'autres déportées, une opérette *Le Verfügbar aux enfers* (Le détenu « disponible » aux enfers), où l'humour accompagne la musique. Le texte sorti du camp sera joué seulement en 2007.



Plusieurs représentations de l'opérette *Brundibar* sont données dans le ghetto de Theresienstadt entre 1943 et 1944, mais tous les membres de la troupe, enfants comme adultes dont Hans Krása, seront déportés et assassinés à Auschwitz en octobre 1944. Affiche de l'opérette *Brundibar*. Terezin, Avril 1944. Dessinée par Walter Heimann. Coll. Památník Terezin. © Zuzana Dvorakova.

## LA CULTURE CONTRE L'INHUMANITÉ DES GHETTOS

À partir de fin 1939, les populations juives de la Pologne occupée sont soumises par les nazis à une politique d'enfermement dans des ghettos\*. Cette politique s'étend à partir de l'été 1941 aux territoires soviétiques envahis. Dans ces espaces souvent clos, une vie culturelle clandestine s'organise pour maintenir une certaine normalité et résister aux conditions imposées. De la musique, du théâtre, du dessin mais aussi des écrits y sont produits comme en témoignent notamment les documents rassemblés secrètement par l'organisation *Oneg Shabbat*, dirigée par Emmanuel Ringelblum, dans le ghetto de Varsovie.

À Theresienstadt, un camp-ghetto créé fin 1941 par les nazis, se développent des activités culturelles dans des conditions moins contraignantes qu'ailleurs. En effet, ce ghetto constitue une vitrine utilisée pour la propagande. Ainsi lors d'une visite de la Croix-Rouge en septembre 1943, est jouée *Brundibar*, une opérette interprétée par des enfants, composée 5 ans plus tôt par les Tchèques Hans Krása et Adolf Hoffmeister. Toutefois, les SS ne saisissent pas la nature du texte qui est en fait une allégorie : il conte la lutte d'enfants alliés à des animaux contre une figure maléfique du nom de Brundibar (Hitler).

## TÉMOIGNER DEPUIS LES CENTRES DE MISE À MORT



Ce dessin fait partie d'un ensemble réalisé en 1943 sur des bouts de journaux ou au dos de morceaux d'affiches. Ils portent des légendes précisant la nature des scènes représentées. De leur auteur, on ne sait pas grand-chose, Joseph Richter semble avoir fait partie d'un groupe de Juifs évadés ayant rejoint les partisans, et serait mort en combattant.

Un groupe d'amis. Sobibor, 1943. Inscription au verso en polonais : « Des Juifs attendant le train de Chelm, ils sont conduits au camp par des auxiliaires ukrainiens et des SS pour le tri des colis. » © Collection Beit Lohamai Haghetaot.

**Dans les camps, les détenus déploient des trésors d'ingéniosité pour se procurer le matériel nécessaire pour écrire, dessiner ou même sculpter.** Ce matériel provient parfois d'entrepôts, comme le « Kanada » à Auschwitz, où sont entreposées les affaires confisquées aux déportés à leur arrivée. Par le biais des détenus qui y travaillent, des papiers (emballages, enveloppes, papier journal...) ou encore du charbon y sont récupérés.

**E**n plus des camps de concentration, les nazis mettent en place à partir de 1942 des centres de mise à mort pour exterminer principalement la population juive. À l'intérieur de ces camps, un groupe de détenus est le témoin direct de l'assassinat de masse. Appelé *Sonderkommando*, ce groupe est constitué de plusieurs centaines d'hommes juifs dont la tâche est de collecter les biens des personnes assassinées, d'extraire leur corps pour les enfouir ou les incinérer. Ils sont

logés à l'écart des autres prisonniers afin qu'aucun contact ne soit possible et sont régulièrement éliminés. Pour ces hommes, il n'y a pas d'échappatoire. Certains recourent au dessin ou à l'écriture pour s'évader de la macabre réalité quotidienne et cachent leurs documents dans les environs immédiats. À la fin de la guerre, quelques-uns sont découverts comme à Chelm, en Pologne, où sont retrouvés 18 dessins représentant le déroulement des opérations liées au centre de mise à mort de Sobibor.

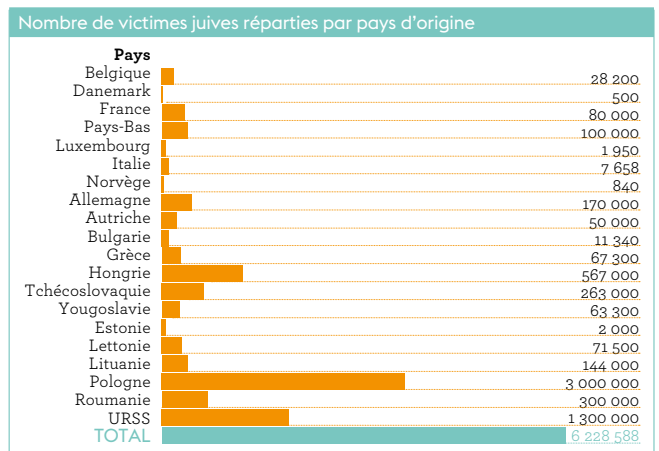
## LE BILAN DE LA SHOAH

Nombre de victimes juives selon la cause du décès	
Ghettos et privations	800 000
Fusillades en dehors des camps (notamment <i>Einsatzgruppen</i> )	1 800 000 à 1 900 000
Centres de mise à mort	2 700 000 à 2 800 000*
Autres camps	400 000
<b>Total environ</b>	<b>6 000 000 à 6 200 000</b>

\* Parmi les 2,7 à 2,8 millions de Juifs morts dans les centres de mise à mort, près de 1,1 million ont été assassinés à Auschwitz-Birkenau ; les Juifs représentent 90 % des victimes de ce complexe. Source : Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988, rééd. Gallimard, « Folio Histoire », 2 vol., 1992.

Histogramme (à droite)

Source : Atlas de la Shoah, la mise à mort des Juifs d'Europe (1939-1945), Georges Bensoussan, éd. Autrement, 2014.



**VALÉRIE PÉCRESSÉ,**  
présidente de la Région Île-de-France

# D'une barbarie à l'autre

Lorsque les Alliés libèrent les camps de concentration nazis il y a plus de 70 ans, le monde horrifié s'écria « Plus jamais ça ! ». Et pour rester fidèle à cette promesse, la France a lutté de toutes ses forces contre l'oubli, en entretenant soigneusement la mémoire de la Shoah. Comment ne pas se souvenir de la pensée d'Elie Wiesel : « Ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence » ? La France s'est attachée à la transmettre de génération en génération en relayant les récits glaçants des rescapés et en organisant des visites de collégiens et de lycéens sur les lieux même de l'horreur. Elle l'a aussi fait en reconnaissant, par la voix de Jacques Chirac en 1995, le rôle de l'Etat français dans la déportation des Juifs de France. Nul autre pays d'Europe n'a sans doute fait autant pour rappeler à son peuple les horreurs de la barbarie nazie.

Et pourtant, la barbarie a de nouveau frappé à notre porte. Elle a tué des Juifs. Elle a abattu des militaires et des policiers. Elle a exécuté des journalistes. Elle a fauché en pleine jeunesse une génération qui aimait le rock et boire un verre entre amis en terrasse. Comme il y a 70 ans, c'est l'humanité elle-même qu'on a cherché à assassiner. Et comme il y a 70 ans, les barbares étaient parfois aussi nos voisins. Nul n'est à l'abri de la barbarie. C'est pourquoi il est si important de continuer sans relâche l'œuvre de mémoire et de transmission. Pour que les générations d'aujourd'hui, bercées de scepticisme et de virtuel, n'oublient jamais ce que fût le nazisme et la tragédie de la Shoah. Qu'ils se souviennent qu'une idéologie qui commence par un livre qu'on brûle ou une image qu'on interdit finit toujours dans la barbarie.

## Un discours historique

Il y a 21 ans, en 1995, l'État français reconnaissait pour la première fois sa responsabilité.

**Le 16 juillet 1995, lors des cérémonies commémorant la rafle du Vél' d'Hiv (16 et 17 juillet 1942),** Jacques Chirac, président de la République française, prononce des paroles reconnaissant officiellement et solennellement les crimes de l'État français : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, quatre cent cinquante policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. [...] La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. »

(Extrait du discours de Jacques Chirac)

COMMENT EN ARRIVE-T-ON LÀ ?

### > BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE



#### Documentaire

De Nuremberg à Nuremberg, film français (1989), réalisé par Frédéric Rossif.



#### Fiction

Au revoir les enfants, film français (1987), drame, réalisé par Louis Malle.



#### Sites Internet

www.memorialdelashoah.org  
www.grenierdesarah.org



#### Livres

BENSOUSSAN (Georges), Histoire de la Shoah, PUF, 1996.  
BERR (Hélène), Journal, Tallandier, 2008.  
FREDJ (Jacques), Les Juifs de France dans la Shoah, coéd. Gallimard/Mémorial de la Shoah, 2011.  
GRYNBERG (Anne), La Shoah. L'impossible oubli, Gallimard, coll. « Découvertes », 1995.  
LEVI (Primo), Si c'est un homme, Julliard, 1967.  
WIESEL (Élie), La Nuit, Minuit, 1958.  
WIEVIORKA (Annette), Auschwitz expliqué à ma fille, Le Seuil, 1999.



#### Bande dessinée

SPIEGELMAN (Art), Maus, Flammarion, 2 vol., 1987-1992.

### > BIBLIOGRAPHIE SUR LA RÉSISTANCE PAR L'ART ET LA LITTÉRATURE



#### Documentaires

Le Journal d'Hélène Berr de Jérôme Prieur (France, 2013).  
Charlotte, vie ou théâtre ? de Richard Dindo (France, 1992).  
Parce que j'étais peintre. L'art rescapé des camps nazis de Christophe Cognet (France / Allemagne, 2013).



#### Livres

AFOUMADO (Diane), L'Affiche antisémite en France sous l'occupation, Paris, Berg International, 2008.  
BERNARD-NOURAUD (Paul), JURGENSON (Luba) (dir.), Témoigner par l'image, Paris, Pétra, coll. « Usages de la mémoire », 2015.  
CZERNIAKOW (Adam), Carnets du ghetto de Varsovie. 6 septembre 1939 - 23 juillet 1942, trad. par Jacques Burko, Maria Elster et Jean-Charles Szurek, Paris, La Découverte, 2003.  
GRADOWSKI (Zalmen), Écrits I et II. Témoignage d'un Sonderkommando d'Auschwitz, trad. par Batia Baum, Paris, Kimé, coll. « Entre Histoire et Mémoire », 2013.  
RINGELBLUM Emmanuel, Chronique du ghetto de Varsovie [1958], trad. par Léon Poliakov, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », Paris, 1995.  
SIERADZKA (Agnieszka), The Sketchbook from Auschwitz, Oświęcim, Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, 2011.  
SPITZER (Walter), Sauvé par le dessin, Buchenwald, Lausanne, Favre, 2004.  
TILLION (Germaine), Ravensbrück [1988], Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », Paris, 2001.  
TILLION (Germaine), Une opérette à Ravensbrück, Paris, Seuil, coll. « Points », 2007.



#### Site Internet

Les dessins de Joseph Richter sont visibles sur le site du musée de la Maison des Combattants du Ghetto en Israël : <http://www.infocenters.co.il/>

# Voyages d'histoire et de mémoire

Depuis quinze ans, le **Mémorial de la Shoah** et la **Région Île-de-France** organisent pour les jeunes **Franciliens des visites pédagogiques d'un lieu symbolique de la Shoah : le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne**. Chaque année, plus de cinq cents élèves de première, de terminale des lycées et des centres d'apprentissage franciliens partent, dans le cadre du partenariat

entre le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France, en Pologne pour visiter le site du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Encadrés par des coordinateurs pédagogiques du Mémorial, ces voyages d'étude s'inscrivent au cœur d'une démarche pédagogique, souvent pluridisciplinaire, reposant sur une préparation approfondie en amont. Au retour, les élèves sont invités à produire un travail de restitution présenté

sous forme d'expositions. Les élèves vivent une expérience intellectuelle et humaine exceptionnelle, dont les enjeux dépassent le champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.

L'exposition 2015 et celles des années précédentes sont disponibles à la demande de chaque lycée auprès du Mémorial de la Shoah.

**Renseignements :**  
Tél. : 01 53 01 17 09  
[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)



© MORGAN FACHE/RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

## Préparation au Concours national de la Résistance

*L'équipe pédagogique du Mémorial de la Shoah a mis en place pour l'année 2015-2016 des activités et des ressources spécifiques pour les classes et pour les enseignants, dans le but de faciliter la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) dont le thème cette année est « Résister par l'art et la littérature ».*



PANNEAU DE L'EXPOSITION RÉSISTER PAR L'ART ET LA LITTÉRATURE. © DR

### PROJECTIONS-RENCONTRES (3<sup>e</sup> à la Terminale)

Assistez à une projection-rencontre autour d'Hélène Berr, de Charlotte Salomon ou de la musique et du dessin à Terezin.

### LOCATION D'UNE EXPOSITION

Présentez au sein de votre établissement l'une des expositions réalisées par le Mémorial :

- **Résister par l'art et la littérature**
  - Hélène Berr, une vie confisquée
  - Benjamin Fondane : poète, essayiste, cinéaste et philosophe.

### RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS

[www.enseigner-histoire-shoah.org](http://www.enseigner-histoire-shoah.org)

Le Mémorial de la Shoah propose également des visites guidées.



### Mémorial de la shoah

**Ouverture**  
Tous les jours sauf le samedi de 10 h à 18 h, nocturne le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée libre.

**Accès**  
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. Métro : Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville (ligne 1), Pont-Marie (ligne 7) Bus : 67, 69, 76, 96, Balabus. Ces activités sont proposées gratuitement aux lycées franciliens (hors frais de transport pour les expositions itinérantes) dans le cadre du partenariat entre le Mémorial de la Shoah et le conseil régional d'Île-de-France.

**Renseignements et réservation :**  
exposition itinérante  
Tél. : 01 53 01 17 09  
visites guidées  
Tél. : 01 53 01 17 26  
projections-rencontres  
Tél. : 01 53 01 18 06  
[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

# Glossaire

**ANTISÉMITISME.** Mot créé en 1879 par l'Allemand Wilhelm Marr pour désigner la haine des Juifs et seulement celle-ci.

**ART DÉGÉNÉRÉ.** Sont considérées comme « art dégénéré » toutes les productions artistiques qui ne répondent pas aux critères et aux normes de l'idéologie nazie.

**ARYEN, ARYENNE.** Dans la doctrine nazie, le monde est organisé selon une hiérarchie raciale. Le terme « aryen » désigne une supposée race nordique et germanique, considérée comme supérieure et pure, par opposition aux autres, en particulier aux Juifs et aux Slaves.

**AUTODAFÉ.** Destruction par le feu de livres condamnés et interdits par une autorité.

**CAMPS DE CONCENTRATION.** Camps de détention édifiés afin d'emprisonner et de « rééduquer » les Allemands d'abord, qui s'opposent ou gênent d'une manière ou d'une autre, les nazis. En mars 1933, les nazis ouvrent le premier camp de concentration à Dachau. Progressivement, d'autres sont mis en place en Allemagne (Buchenwald, Bergen-Belsen) ou dans tous les territoires annexés par l'Allemagne (Auschwitz, devenu également un centre de mise à mort), pour l'internement et la répression d'opposants de toute l'Europe. Les internés sont le plus souvent affectés au travail forcé et à la gestion du camp.

**CAMPS D'INTERNEMENT.** Camps ouverts sur l'ensemble du territoire national, en France, dès 1938 afin de regrouper les réfugiés républicains espagnols, puis les réfugiés allemands et autrichiens fuyant le nazisme. Ils servirent ensuite de centres de regroupement pour les Juifs.

**CENTRES DE MISE À MORT.** Lieux exclusivement dédiés à l'assassinat en masse mis en place par les nazis dans le cadre de leur politique de mise à mort systématique des Juifs. Parmi ces centres, six principaux sont créés en 1941-1942 en Pologne : Belzec, Sobibor, Treblinka, Kulmhof (Chelmno), Lublin-Maidanek, Auschwitz-Birkenau (Auschwitz-Birkenau et Lublin-Maidanek étaient à la fois des centres de mise à mort et des camps de concentration) où les victimes étaient gazées. Dans d'autres centres de mise à mort, les Juifs étaient fusillés.

**GHETTO.** Ce mot d'origine italienne datant du XVI<sup>e</sup> siècle désigne le quartier où les Juifs étaient contraints d'habiter. Jusqu'à l'émancipation de ces derniers, différentes formes de ghetto ont existé en Europe. Durant la Seconde Guerre mondiale, les nazis tentent de regrouper les Juifs dans des lieux clos, où les conditions d'hygiène et d'alimentation constituent la première cause de mortalité. Les premiers ghettos sont créés en Pologne. Des soulèvements ont éclaté dans certains d'entre eux, notamment à Cracovie, à Vilna, et à Varsovie en 1943.

**GÉNOCIDE.** La définition juridique du génocide a été donnée une première fois en 1944 par le juriste polonais Raphaël Lemkin : « Par génocide, nous voulons dire la destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique. En général, le génocide ne veut pas dire nécessairement la destruction immédiate d'une nation. Il signifie plutôt un plan coordonné d'actions différentes qui tendent à détruire les fondations essentielles de la vie des groupes nationaux, dans le but de détruire ces groupes eux-mêmes. » Cette définition sert de référence aux textes internationaux qui traitent de la question du génocide (article 6c de la Charte du Tribunal militaire international de Nuremberg, la Convention pour la prévention et la répression du crime de

génocide du 9 décembre 1948, statut de la Cour pénale internationale du 17 juillet 1998 et article 211-1 du Code pénal français). Tous ces textes confèrent au crime de génocide un caractère imprescriptible qui interdit l'oubli. C'est en fonction de cette définition qu'a notamment été reconnu officiellement en France le génocide arménien (loi 2001-70 du 29 janvier 2001).

**HOLOCAUSTE.** Mot d'origine grecque, issu de la traduction grecque de la Bible hébraïque. Ce terme signifie « sacrifice par le feu ». Ce terme, utilisé dans les pays anglo-saxons, sert à désigner l'extermination des Juifs par les nazis. Mais ce terme est peu utilisé en France et en Europe par les anciens déportés qui le trouvent inapproprié et lui préfèrent le mot « Shoah » ou génocide. Ils expliquent, à juste titre, qu'ils ont été « exterminés » et non « sacrifiés par le feu ».

**NÉGATIONNISME.** Négation du fait que les Juifs ont été assassinés en grand nombre dans le cadre d'un génocide. Délit puni par la loi.

**RACISME.** Idéologie fondée sur la croyance en une hiérarchie entre les groupes humains, les « races ». Le racisme est un délit puni par la loi.

**SHOAH.** Ce terme signifie « Catastrophe » en hébreu et désigne le génocide des Juifs par les nazis.

**« SOLUTION FINALE ».** Formule utilisée par les nazis pour camoufler la politique d'assassinat systématique des Juifs. Vraisemblablement décidée à l'automne 1941, c'est lors de la conférence de Wannsee (près de Berlin), le 20 janvier 1942, que les nazis ont défini les modalités techniques de la « Solution finale de la question juive ». D'après les travaux des historiens, près de six millions de Juifs ont été assassinés par les nazis et leurs alliés.



Région Île-de-France

Unité lycées

35 boulevard des Invalides

75007 Paris

Tél. : 01 53 85 53 85

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



RegionIleDeFrance



@iledefrance

La Région Île-de-France remercie le Mémorial de la Shoah, Jacques Fredj, directeur, Tal Bruttmann, historien, Caroline François, chargée des expositions itinérantes, et Iris Delaunay, chargée de publications. Vous pouvez télécharger le présent document sur le site de la Région Île-de-France [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



Mémorial de la Shoah

17 rue Geoffroy-l'Asnier

75004 Paris

Tél. : 01 42 77 44 72

[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)